



*MEETING DE RENTREE
3 septembre 2015 à RENNES (35)*

*Intervention de Yoann Jadaud
(Groupe STEF – Vendée)*



Présentation :

Groupe Stef est une entreprise spécialisée dans le transport et la logistique du froid pour tous les produits agroalimentaires et thermosensibles (frais et surgelés).

Présent dans 7 pays européens : Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse.

16000 salariés

En Europe 235 plates-formes ou entrepôts multi-température,

2 200 véhicules moteurs et 2 250 remorques frigorifiques.

STEF a réalisé un chiffre d'affaires de 2 765 M€ en 2014.

A déposé une offre de reprise de la SNCM aujourd'hui.

En France 82 agences environ.

Un gros groupe qui se gave comme jamais ! Je suis salarié dans une petite agence aux Essarts en Vendée. Pour 2014, Stef Vendée a bénéficié de 350 000€ d'aides supplémentaires en 2014 donné par l'État sans contrepartie. Pour les salariés pas d'augmentation ou alors très très faible.

Grâce à l'expertise comptable, nous avons démontré qu'il y avait de l'intérim structurel. Sur les 4 dernières années, nous avons remarqué que, retracé mois par mois, nous ne sommes jamais descendu en dessous de 12 intérimaires. La moyenne se situait plus autour de 20.

Non seulement il y avait recours à un intérim excessif mais aussi le non-respect des droits des intérimaires en matière d'attribution de prime et de salaire.

Dans un 1er temps, nous avons exigé une application immédiate du droit. L'entreprise à tenter de monter les salariés contre les intérimaires et les élus en assurant que si nous respectons le droit des intérimaires, les salariés auraient moins de primes.

Étonnant ? Non puisque l'on sait que l'un des objectifs est d'opposer les travailleurs entre eux, en détournant la notion de « mérite ». L'intérimaire est forcément moins méritant qu'un salarié lambda...

Mais après de bonnes tractations et de pression, nous avons pu obtenir chez STEF VENDEE, 18 CDI en un mois. Preuve que l'entreprise n'était pas si tranquille.

Mais naturellement, je ne pouvais pas les laisser tranquille et cela malgré leurs demandes insistantes.

Les élus CGT ont, par application du principe d'égalité de traitement, fait appliquer L'article L.1251-18 et autres du Code du Travail. En effet, les salariés intérimaires présents dans l'entreprise ne recevaient pas à juste titre les primes et tous les autres avantages que recevaient dans l'entreprise les salariés.

Après plusieurs mois de lutte, à coup d'articles du code du travail et de menaces judiciaires envers la direction, mais surtout grâce à la détermination et l'abnégation, la CGT a obtenu pour l'ensemble du personnel intérimaire l'application du 13ème mois et de toutes les primes afférentes.

Grace à la persévérance des élus, les salariés intérimaires ont vu leur taux horaire intégrer l'avantage 13ème mois. Cela représente environ 0,80cts de l'heure supplémentaire soit plus de 130€ par mois. Ceux-ci semblaient surpris que pour une fois quelqu'un se soucie de leurs intérêts.

Nous avons demandé une régularisation sur 3 ans comme le précise la prescription légale en matière de salaire. Auparavant c'était 5 ans, merci L'ANI ! Cette requête a été refusée. Une poursuite pour réclamation de leur dû par chaque intérimaire pourra se faire avec l'aide des délégués du personnel CGT.

Même si la précarité dans le travail s'est imposée comme une norme et est décrite comme un phénomène inévitable sans alternative et presque naturelle, pour la CGT, il est intolérable qu'une

entreprise qui s'est construite en partie grâce à l'intérim structurel, se permette de faire des économies sur le personnel en précarité. L'économie sur le dos de la précarité est une infamie qui ne représente pas un modèle de croissance économique et sociale.

Le travail, l'engagement, l'unité, la lutte contre le fatalisme et l'individualisme pourront un jour renverser la situation. Je le souhaite et j'en suis convaincu. Dans cette société gangrénée par des patrons à la botte du Capital qui mènent le monde avec dans leur musette des syndicalistes imposteurs, d'autres règles sont possibles, d'autres choix sont possibles, la CGT est force de proposition, VOUS, NOUS, sommes force de proposition.

Alors plus que jamais, ouvrez votre Angle Alpha, Vive la lutte et Vive la CGT.